

---

---

# Huit requérants curent les forêts lausannoises

---

**Depuis hier et pendant trois mois, huit migrants encadrés par l'EVAM participent à un programme d'occupation de la ville de Lausanne**

Lausanne compte deux forêts, trois rivières et 1382 requérants d'asile. Encadrés par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), huit d'entre eux videront les forêts de Sauvabelin et du Bois-Mermet de leurs déchets, et dégageront le lit du Flon, de la Louve et de la Vuachère durant trois mois. Employés vingt heures par semaine, soit à mi-temps, les requérants toucheront une indemnité de 300 francs versées par la ville.

«Nous organisons beaucoup de programmes d'occupation plus courts à Lausanne et dans

d'autres communes, indique Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication de l'EVAM. L'intérêt de celui-ci est sa durée et la possibilité qu'il se pérennise.» C'est le cas à Moudon et à Payerne, où des migrants ont pu travailler jusqu'à une année entière auprès des employés communaux. A Payerne, un migrant s'est même vu proposer un remplacement de durée déterminée à l'issue de cette année, atteignant ainsi un des buts visés par ces programmes d'occupation.

Autres objectifs des travaux d'utilité publique: favoriser l'intégration des requérants au sein de la population locale et les sensibiliser à la question du développement durable. «Beaucoup de migrants viennent de pays où la notion de tri n'existe pas», conclut Emmanuelle Marendaz Colle.

**Cécile Collet**